

# Inauguration Unité de production de biométhane Usine Seine Valenton

## Communiqué de presse

29 octobre 2024

### **Veolia et le SIAAP inaugurent la plus grande unité de production de biométhane issu de l'assainissement en France, à Valenton (94)**


- Véritable prouesse technologique, l'unité de l'usine de Valenton est la première en France à atteindre une telle capacité de traitement, avec une capacité maximale d'injection de 1 300 Nm<sup>3</sup>/h de biométhane\*
- Cette installation pionnière en France permettra, chaque année, d'injecter 45 GWh d'énergie décarbonante dans le réseau GrDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 10 000 foyers (4500 kWh/an).
- 9000 tonnes eq. CO<sub>2</sub> seront évitées chaque année.
- Le SIAAP renforce la circularité de son système d'assainissement et confirme sa position de premier producteur de biogaz issu des eaux usées en France,
- Veolia, grâce à la combinaison de son expertise dans les déchets et dans l'énergie, propose ici une solution innovante et performante permettant de purifier le biogaz et de produire du biométhane au service du territoire.

**Valenton, le 29 octobre 2024** - Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) et Veolia, leader mondial des services à l'environnement ont inauguré la plus importante unité française de production de biométhane issue de l'assainissement des eaux usées, en présence de François-Marie Didier, Président du SIAAP, d'Antoine Frérot, Président du Groupe Veolia, d'Anne Le Guennec, Directrice de la zone Technologies de l'eau mondiales Veolia, de Laurence Poirier-Dietz, Directrice Générale de GrDF, de Metin Yavuz, Maire de Valenton et de Bachir BAKHTI, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne et d'élus locaux.

Fruit de deux ans d'études et de travaux, et implantée sur l'usine de Seine Valenton (94), cette installation permettra, chaque année, à compter de 2025, d'injecter 45 GWh d'énergie verte dans le réseau GrDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 10 000 foyers. 9000 tonnes eq. CO<sub>2</sub> seront ainsi évitées sur le territoire

Mise en service en 1987, l'usine de Seine Valenton est l'une des six stations d'épuration du SIAAP. Deuxième plus importante usine de traitement en France et en Europe, elle traite les eaux usées d'une grande partie du bassin de l'est et du sud-est parisien, soit l'équivalent de 2.2 millions d'habitants. L'usine produit du biogaz à partir des boues issues du traitement des eaux usées. La méthanisation de ces boues permet aujourd'hui de produire une énergie locale indépendante des variations des coûts, renouvelable et à faible contenu carbone.

Véritable prouesse technologique, cette unité est la première en France à atteindre une telle capacité de traitement, avec une capacité maximale d'injection de 1 300 Nm<sup>3</sup>/h de biométhane (équivalent au traitement d'un maximum de 1 800 Nm<sup>3</sup>/h de biogaz).



Une performance notamment rendue possible par le savoir-faire de Biothane, filiale de Veolia, qui a développé une solution performante permettant de purifier le biogaz et de produire du biométhane. Le déploiement d'une solution numérique Hubgrade© optimise en outre la gestion intelligente des flux de biogaz sur le site.

*“La valorisation des ressources est un enjeu clé de l’assainissement aujourd’hui. Faire de nos usines des pôles de production d’énergies durables et bénéfiques pour le territoire et l’environnement fait partie de notre mission. Cette nouvelle unité préfigure les grands projets de demain entrepris par le SIAAP avec l’objectif d’être plus sobre en termes de consommation d’énergie fossile et de tendre vers la neutralité énergétique” a déclaré François-Marie Didier, Président du SIAAP.*

*“Cette nouvelle installation est un symbole de notre engagement industriel commun” s’est réjoui Antoine Frérot, Président du Groupe Veolia - “Le SIAAP, Veolia et l’ensemble des partenaires réunis autour de ce projet d’envergure travaillent chaque jour de concert pour promouvoir la sécurité, la performance et l’innovation et pour accompagner les territoires dans leurs défis en matière de transformation écologique”.*

S’appuyant sur un investissement de 18.5 millions d’euros, cette unité de pointe a été réalisée par le groupement d’entreprises mené par OTV, filiale de Veolia spécialisée dans la construction d’usines de traitement des eaux et des boues et valorisant le biogaz produit par la méthanisation des boues issues du traitement des eaux usées de l’agglomération parisienne, sur le site exploité par SIVAL, société d’économie mixte dont Veolia est actionnaire.

L’unité de production de biométhane de Valenton constitue une nouvelle étape dans l’ambition de Veolia de rendre les services liés à l’eau et aux déchets énergétiquement autonomes d’ici 2025. Elle préfigure le développement de solutions décentralisées de production d’énergies renouvelables au plus près des bassins de consommation. Ce projet illustre en outre, de façon concrète, l’objectif porté par Veolia de déployer dans les territoires des solutions permettant de dépolluer, de décarboner et de préserver les ressources.

*« Le SIAAP est aujourd’hui un acteur majeur de la transition énergétique grâce à ses choix industriels et à ses actions en matière de valorisation et de production énergétique durable. Traiter les eaux usées crée de la valeur en termes financiers et environnementaux, une valeur que le SIAAP souhaite mettre au service du territoire et des franciliens. Ce partenariat d’envergure avec Veolia nous permet de consolider notre position et de renforcer nos synergies à l’échelle du territoire. Faire du SIAAP un acteur du territoire est l’un des axes forts que j’ai souhaités développer durant mon mandat », se félicite François-Marie Didier, Président du SIAAP.*

*“Cette collaboration de pointe avec le SIAAP et nos différentes entités technologiques démontre, à travers un projet pionnier en France, la capacité de Veolia à innover et à gérer durablement le cycle de l’eau tout en réduisant l’empreinte carbone d’une activité sur un territoire donné, en l’occurrence, autour du site de Valenton”, a déclaré Anne Le Guennec, Directrice de la zone Technologies de l’eau mondiales chez Veolia.*

\* équivalent au traitement d’un maximum de 1 800 Nm<sup>3</sup>/h de biogaz



La Semop du SIAAP

